Parlons Initiative

Il est Capital d'agir !

N°1
Mai 2025

Le journal de Capital Initiative
FINANCER L'ENTREPRISE AUTREMENT

Edito

Parlons Initiative est le journal officiel de Capital Initiative, une entreprise française spécialisée dans le financement alternatif des PME.

Ce périodique vise à informer les entrepreneurs et les investisseurs sur les solutions de financement innovantes, telles que le Rachat Temporaire d'Actifs (R.T.A.), proposé par Capital Initiative.

En plus de présenter des études de cas et des témoignages de dirigeants d'entreprises ayant bénéficié de ces solutions, le journal offre des analyses sur les tendances économiques actuelles et des conseils en gestion financière.

Parlons Initiative se positionne ainsi comme une ressource précieuse pour les PME en quête de stratégies financières adaptées à leurs besoins et contribue à renforcer la visibilité des services offerts par Capital Initiative.

Capital Initiative

René Hans,
Fondateur de Capital Initiative

Depuis plus de 25 ans, Capital Initiative, entreprise à mission ; participe au financement alternatif des PME.

Notre action a permis de sauver plus de 3500 emplois et à des chefs d'entreprises de conserver leur toit grâce à un rachat d'actif immobilier. Nous sommes fiers d'avoir pu prouver qu'il est possible d'entreprendre avec le cœur.

Afin de mettre le **Rachat Temporaire d'Actifs (R.T.A.)** à la disposition du plus grand nombre, nous encourageons la création d'antennes régionales.

Nos actions en quelques chiffres :

- **200** Opérations
- **26** Familles gardant leur toit
- **1,88 M€** Distribué aux associés
- **50,5 M€** d'actifs

Sommaire

p.2 NOS ACTUALITÉS
Arnaud Montebourg met en lumière Capital Initiative

p.6 CAPITAL INITIATIVE AGIT
Face aux vautours

p.8 LE COUP DE GUEULE DE RENÉ HANS
Entrepreneurs attention danger !

NOS ACTUALITÉS

Le Saint Bernard des petites entreprises

Écrit par Sophie Rosenzweig, journaliste pour la chaîne de télévision franco-allemande Arte, et introduit par une préface d'Arnaud Montebourg, cet ouvrage apporte une contribution significative à la littérature sur les petites et moyennes entreprises (PME) en France. Plus qu'un guide sur le financement alternatif, cet ouvrage est un témoignage vibrant de la résilience humaine et de l'entrepreneuriat passion.

Arnaud Montebourg met en lumière Capital Initiative

Arnaud Montebourg a rendu visite à René Hans, en tant qu'inventeur d'un financement alternatif made in France. L'épisode est au **top 15** des documentaires podcast **les plus écoutés en France avec 100 000 écoutes.**

Un épisode à découvrir sur vos plateformes préférées !

Le PGE, pilule empoisonnée pour l'entreprise

Le 16 mars 2020, face à la pandémie, le Président annonçait le confinement et des mesures d'urgence pour les entreprises à l'arrêt.

La plus marquante : le PGE (Prêt Garanti par l'État), accordé massivement **jusqu'à 25 % du CA, amortissable sur 5 ans**. Tout le monde a applaudi. **Pas nous.**

Dès le soir même, nous avons vu le piège : ce prêt exige une capacité d'autofinancement supérieure à 5 % du CA par an — un seuil rarement atteint, même avant la crise. Depuis, les périodes de franchise n'ont pas suffi. Les échéances tombent, les trésoreries sont à sec, les crises se succèdent.

En cinq ans, nous avons traversé plus de chocs qu'en 80 ans.

Exemple : un groupe familial de 12 boulangeries, 200 salariés, institution régionale fondée par un MOF. Leur organisation est maîtrisée, mais les PGE les asphyxient. Les paiements fournisseurs traînent, le cercle vicieux commence.

Nous avons racheté leur siège pour 1,8 M€, remboursé les PGE, comblé les retards et restauré leur trésorerie. Résultat : 200 000 € d'économies par an pendant trois ans, sans surcoût.

Le Rachat Temporaire d'Actifs remplace avantageusement le PGE en le sens qu'il permet a montant égal d'entrevoir u**n décaissement de 10 % contre 20 % par an pour le PGE.**

Cet écart est bien souvent la différence entre la survie et la cessation de paiements.

Saluons la banque qui a su proposer cette solution et s'appuyer sur notre financement. Preuve que nos partenariats locaux sont essentiels.

Capital Initiative finance une boulangerie employant 200 salariés en Vendée

TÉMOIGNAGE

Loïk Le Floch-Prigent invité d'honneur

Le 22 mai 2025, l'assemblée générale de Capital Initiative aura pour invité d'honneur, Monsieur Loïk Le Floch-Prigent, ingénieur et dirigeant de grandes entreprises.

Ancien PDG de Rhône-Poulenc, Elf-Aquitaine, Gaz de France et SNCF, il dirige aujourd'hui plusieurs PMI en mécanique et métallurgie. Il poursuit ses chroniques industrielles sur Atlantico et son blog, et préside la Commission industrie du mouvement patronal Ethic.

Extrait de son livre « 1997, année zéro du déclin français » (Elytel éditions, 2024) :

*On a pris l'habitude dans notre pays d'une incarnation comme celle qu'a été le destin de De Gaulle. J'ai peur que nous n'ayons plus le temps d'attendre ce nouveau « **Messie** ». En revanche, les forces vives de la nation, les centaines de milliers d'entreprises qui ont choisi la France sont capables de s'accorder sur les mesures simples, libérales, leur permettant de trouver la prospérité, en commençant par la nécessité de disposer d'une énergie abondante, bon marché et souveraine à base nucléaire pour l'électricité.*

C'est l'Étatisation et sa bureaucratie qui nous ont conduit là où nous sommes, avec un amas indigeste de normes et règlements, la grande majorité des chefs d'entreprises sont prêts à fournir les clés de la compétitivité et une plus endosser le costume de mendiants allant de bureau en officine pour quémander des subventions.

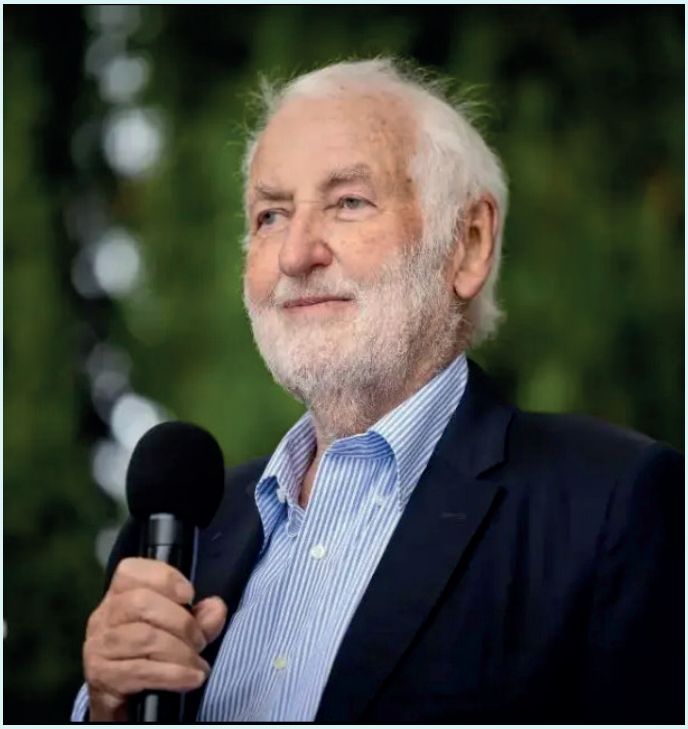

Chaque agriculteur, chaque industriel, chaque entrepreneur, a envie de vivre de son travail et de fidéliser son personnel avec des salaires décents.

C'est sur ce socle que l'on peut rebâtir le pays en obligeant les politiciens de demain à abandonner leurs rêves d'une meilleur partage de gâteau alors que ce dernier disparaît sous leurs yeux aveugles par les postures. C'est aux chefs d'entreprise et non à leur représentants officiels qui ne représentent plus rien, d'imposer les quelques mesures de bons sens qui permettent un sursaut, cela ne viendra pas s'ils pensent s'en remettre à la bureaucratie.

COMMENT SURVIVRE ?

C'est grâce au Rachat Temporaire d'Actifs que Capital Initiative répond à ces problématiques.

En rachetant un actif (immobilier ou mobilier), nous fournissons à l'entreprise les liquidités recherchées, tout en lui permettant d'en conserver l'usage via un contrat de location.

Capital Initiative a financé **200 entreprises**, contribué à **sauvegarder 3 500 emplois** et **évité la saisie de 21 résidences principales.**

Cette action a du sens, mais elle dépend des capitaux et financements mobilisables. D'autres acteurs s'attaquent à ces enjeux avec des solutions innovantes. Il faut encourager leur diffusion — et surtout leur financement.

Ces faits sont les nouvelles du front. Hélas, nos concitoyens les ignorent : trop peu d'élus ou de médias les relaient. Et pourtant, la survie de nos entreprises et de nos emplois est la condition de tout.

La France est malade mais reste dans le déni et refuse par conséquent tout traitement. L'acceptation est la premier pas vers la guérison.

LE R.T.A.

UN DISPOSITIF GAGNANT-GAGNANT

Comment ça marche ?

1 **Rachat d'un actif immobilier ou mobilier appartenant à une entreprise en manque de trésorerie.**

- De nombreuses entreprises solvables ne parviennent pas à faire financer leur besoin en fonds de roulement.
- Le Rachat Temporaire d'un Actif de l'entreprise lui permet de disposer de la trésorerie nécessaire au financement de son développement.

2 **L'actif est loué à l'entreprise.**

- Le rachat temporaire d'actifs assure la continuité du fonctionnement de l'entreprise.

3 **Capital Initiative R.T.A. finance ses opérations au moyen d'un recours partiel à l'emprunt.**

- Capital Initiative est seul responsable du remboursement de l'emprunt, le risque est ainsi transféré sur Capital Initiative.

L'ENTREPRISE

Elle obtient la trésorerie nécessaire à son développement
Elle demeure locataire et exploite son actif

LA BANQUE

Elle finance un risque mutualisé
Elle est sécurisée par notre propriété de l'actif
Elle peut suivre un client indirectement au-delà du plafond groupe

LES INVESTISSEURS

L'investissement est largement rentable

Ils accomplissent un investissement éthique au service de l'économie. *1€ investi dans Capital Initiative c'est 4€ diffusés dans l'économie*

Ils bénéficient d'une réduction fiscale au moment de la souscription

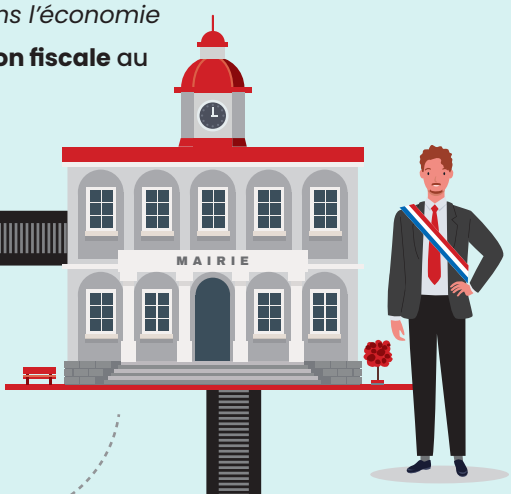

LES COLLECTIVITÉS

Les investissements des entreprises sont facilités. **Des emplois sont maintenus** et créés

CAPITAL INITIATIVE AGIT

Face aux vautours

Un chef d'entreprise, voyant la mine défaite d'un salarié, apprend que sa maison doit être vendue aux enchères… le lendemain.

Dans l'urgence, nous validons notre intervention et participons à l'adjudication.

Sur place, trois enchérisseurs, « professionnels de l'immobilier », plaisantent :

- *Comment allons-nous le mettre dehors celui-ci ?*
- *Ça va être chiant on m'a dit qu'il a des perroquets*
- *(rires) …* »

Nous rappelons le sérieux de la situation : la vie d'une famille étant en jeu.

Les enchères débutent.

Deux participants se retirent rapidement. Le dernier continue, surenchérissant ostensiblement, pour jauger jusqu'où nous irions.

Mais les enchères se poursuivent. Nous atteignons le plafond que nous nous étions fixés. Une dernière offre est faite, sans espoir, prêts à annoncer la mauvaise nouvelle à la famille, qui attend sur le parking de l'office notarial.

Miracle, cette dernière enchère est la bonne, la maison est sauvée, cette famille conservera son toit.

Notre « concurrent », visiblement peu habitué à l'échec, ira exprimer sa colère directement auprès de la famille.

Cette expérience illustre un monde où certains, déjà nantis, se nourrissent de la détresse d'autrui. La morale repassera.

Nous sommes fiers d'avoir pu sauver in extremis cette famille de ces comportements charognards, combien d'autres n'ont pas cette chance ?

Il est Capital d'agir !

Nous saurons trouver avec vous les bonnes initiatives pour maintenir votre activité hors de l'eau.

Capital Initiative

Vous avez besoin d'aide ?
Appelez-nous au
03 89 83 66 15

capital-initiative.fr

LE COUP DE GUEULE DE RENÉ HANS

Entrepreneurs attention danger

Il y a plus de vingt ans, j'ai fondé Capital Initiative pour offrir une alternative de financement aux TPE/PME, piliers de notre modèle social.

Si je m'exprime aujourd'hui, c'est que l'heure est grave. En cinq ans, nos entreprises ont affronté plus de crises qu'en quarante ans : épidémies, guerres, inflation, chaos politique. Avec 66 000 dépôts de bilan en 2024 et encore davantage prévus en 2025, un tsunami approche.

Les causes sont claires :

Les entreprises sont menacées par la situation économique actuelle.

1. Financement des pertes

Nous diagnostiquons deux origines :

- **La hausse des coûts** (matières, énergie, salaires) non répercutée à temps, creuse les pertes. Sans réserves, l'entreprise est condamnée.
- **Les créances irrécouvrables :** une entreprise sur quatre en dépôt de bilan en est victime. L'effet domino est ravageur.

Coup dur pour les nombreuses entreprises qui bénéficient d'une ligne de découvert autorisé que la banque résilie par une lettre recommandée, demandant de rembourser dans un délai légal de 60 jours le découvert utilisé.

Pour beaucoup la seule solution sera de rallonger les délais de paiements fournisseurs qui sont déjà parmi les plus longs en Europe....

2. Financement de l'indemnité de licenciement

Quand l'activité chute, il faut ajuster les effectifs. Mais sans trésorerie, licencier devient impossible. L'entreprise continue à perte jusqu'à la liquidation. Pourtant, un licenciement partiel aurait permis de sauver l'activité.

3. Remboursement du PGE sur 5 ans

Le mal était annoncé : **comment rembourser 5 % du CA annuel avec une rentabilité moyenne de 3 %** ? Sans alternatives comme le Rachat Temporaire d'Actifs (RTA), l'étau se resserre.

Les autres menaces pour nos entreprises

1. Travaux de mises aux normes

L'État impose des travaux sans se soucier de leur financement. Plus de 3 000 hôtels-restaurants sont menacés de fermeture administrative. Laisser les exploitants sans soutien, c'est de la non-assistance à personne en danger.

2. Accès au crédit pour les entreprises en plan de continuation

Exclues du crédit bancaire, elles ne peuvent financer le remplacement d'équipements essentiels à leur activité.

L'équipe

Anne Germain

Présidente de Capital Initiative financement. Après avoir exercé durant 15 ans plusieurs métiers au sein de différentes banques (chargée d'affaires PME/PMI et responsable d'agence notamment), elle rejoint Capital Initiative afin d'aider les entreprises à obtenir leur financement. Tel un courtier, elle permet aux entrepreneurs de gagner du temps et d'obtenir les meilleures conditions.

Mathieu Bachmann

Directeur général de Capital Initiative depuis 2014, il a étudié le commerce international à Mulhouse puis à la Skema Business School Sophia Antipolis. Il est la cheville ouvrière du Rachat temporaire d'actif. Il a contribué à la création du modèle économique et de sa validation par les autorités financières.

René Hans

Président bénévole et fondateur de Capital Initiative, René Hans est expert-comptable et commissaire aux comptes. Militant infatigable en faveur de la santé économique et humaine des PME et TPE, René Hans propage avec son style inimitable sa passion pour la libre entreprise.

Journal imprimé à 19 000 exemplaires

Capital Initiative

Vous avez besoin d'aide ?
Appelez-nous au
03 89 83 66 15

Scannez ou rendez-vous sur
capital-initiative.fr